

Tableau n°1 : Compétences spécifiques et générales d'un généraliste exerçant en soins primaires

A titre d'exemple et comme repère, voici la liste de compétences spécifiques (tableau 1) et générales (tableau 2) en rapport avec les rôles professionnels qu'il faut développer chez le futur généraliste. Ces repères vous seront utiles pour la rédaction des situations cliniques et pour vous évaluer. Ce référentiel est aussi celui qui sert aux chefs de services pour juger de vos compétences à l'issue de chaque semestre de stage.

Tableau 1 : Compétences spécifiques
1. Gestion des soins de santé primaire
Prend en charge des problèmes de santé de premiers recours non sélectionnés Coordonne la prise en charge du patient afin de fournir des soins efficaces et appropriés dans le parcours de soins Assure la continuité des soins dans la durée, selon les besoins du patient, en équilibre avec les ressources disponibles et les contraintes. Exécute avec sécurité les gestes techniques les plus fréquents en médecine ambulatoire. Assure la gestion économique et administrative du cabinet dans le but de permettre à tous un accès aux soins pour tout problème de santé (dossier médical, gestion administrative et fiscale, secrétariat). Prend des décisions adaptées dans un contexte d'urgence et/ou d'incertitudes
2. Orientation communautaire
Entrepren ou participe à la recherche épidémiologique en soins primaires Intègre les logiques de santé individuelle et de santé publique dans la décision médicale Entrepren et/ou participe à des actions organisées de prévention, d'éducation et de dépistage de masse Gère et exploite les données du dossier médical du patient dans une optique de santé publique
3. Aptitude spécifique à la résolution de problèmes complexes de santé
Développe un processus spécifique de prise de décision déterminé par la prévalence et l'incidence des maladies en soins primaires Est capable de résoudre des problèmes de santé à des stades précoces et indifférenciés Est capable de résoudre des problèmes de santé à des stades avancés voire « terminaux » Gère simultanément des plaintes et des pathologies multiples, aiguës ou chroniques, chez le même patient
4. Approche globale et holistique
Articule dans la prise en charge l'éducation pour la santé, la prévention, le dépistage, les soins, y compris palliatifs et de réadaptation Considère le patient inclus dans son contexte individuel, familial professionnel et communautaire Répond aux problèmes de santé du patient dans leurs dimensions physique, psychologique, sociale, culturelle et existentielle
5. Soins centrés sur la personne
Adopte une approche centrée sur la personne et son entourage en tenant compte du contexte personnel et familial du patient Communique de façon adaptée avec le patient et son entourage pour l'informer, rechercher son consentement et lui permettre de s'exprimer Construit une relation respectueuse avec le patient, en respectant son désir et son autonomie

Tableau 2 : Compétences générales

1. La démarche clinique de l'interne

Possède des connaissances scientifiques et techniques suffisantes pour résoudre des problèmes de santé dans son champs d'activité
Prend des décisions qui intègrent les principes des données actuelles de la science adaptées aux besoins du patient dans son contexte (EBM)
Planifie de façon adaptée et cohérente les investigations complémentaires
Met en place une thérapeutique adaptée en tenant compte du bénéfice/risque
Fait preuve d'autonomie pour prendre des décisions judicieuses
A un raisonnement clinique adapté au contexte

2. Le travail collaboratif de l'interne

S'engage dans un travail interprofessionnel en établissant des contacts avec les confrères et une collaboration avec les autres professionnels de santé, en particulier dans le cadre de réseaux de soins
Cherche de l'aide quand il est confronté à des doutes, des conflits de valeur et des problèmes éthiques
S'intègre harmonieusement dans l'équipe du service ou dans le cabinet médical

3. Le professionnalisme de l'interne

Organise et maintient sa formation professionnelle
S'interroge sur ses pratiques pour évaluer sa pratique professionnelle et faire des recherches pertinentes
Applique les dispositions réglementaires dans le respect des valeurs éthiques, intégrant les dispositions médico-légales, administratives et déontologiques
Organise son temps de travail de façon à préserver sa capacité de travail et d'investissement.
S'investit dans le travail personnel écrit (portfolio, mémoire, thèse)
Fait preuve de responsabilité et de conscience professionnelle
Est autonome dans ses recherches bibliographiques